
	<i>Laboratoire</i>		Date d'application : <b>2014-09-04</b>
	ENREGISTREMENT		
	<b>Le prelevement</b>		Version : 1
			Page(s) : 1/6
Thématique : <i>Activité Médico-Technique</i>		Réf : <i>TEC-LABO-PRA-EN-043</i>	

## 1. HABILITATIONS POUR EFFECTUER DES PRELEVEMENTS

Préleveur		Techniciens de laboratoire*	Infirmiers	Pharmaciens Biologistes	Médecins Biologistes	Sage femme
Prélèvements sanguins veineux et capillaires (adultes et enfants)		<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
Tests dynamiques	avec injection		<b>X</b>		<b>X</b>	
	sans injection	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	
Sondage pour prélèvement urinaires chez la femme			<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
Prélèvements gynécologiques			<b>X</b> sans speculum	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
Prélèvements cutanéomuqueux			<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	
Myélogramme (au sein de l'établissement de santé)				<b>X</b>	<b>X</b>	

\* Technicien disposant du certificat de capacité de prélèvement + l'AFGSU de niveau II (Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence).

	Laboratoire	Date d'application : <b>2014-09-04</b>
	ENREGISTREMENT	
	<b>Le prelevement</b>	Version : 1
		Page(s) : 2/6
Thématique : <i>Activité Médico-Technique</i>		Réf : <b>TEC-LABO-PRA-EN-043</b>

## 2. ASSURER L'IDENTITE

### 2.1. Vérifier l'identité du patient

**Demander au patient de décliner son identité** (nom et date de naissance).

*NB : Si le patient n'est pas à même de décliner son identité, s'en assurer par la consultation du dossier patient ou par tout autre moyen.*

Se reporter au document institutionnel (accessible uniquement au sein de l'hôpital) :

[SIP-DURQ-MO-001-Consignes de sécurité relatives à la vérification de l'identité du patient](#)

### 2.2. Identification du prélèvement

Tout échantillon biologique doit être identifié, au moment du prélèvement, par le préleveur :

**Le pré-étiquetage des matériels de prélèvements avant le prélèvement est proscrit.**

L'identification des échantillons primaires est réalisée en utilisant les étiquettes informatiques éditées lors de l'accueil du patient.


Ces dernières comportent les informations suivantes (conformément au [décret n° 2002-660 du 30 avril 2002, Art. 20-5](#)) :

- Nom et prénom du patient, date de naissance et sexe
- Nom de jeune fille
- La date d'hospitalisation ou de la consultation
- Le numéro permanent au patient (IPP) et le numéro de séjour (IEP)
- un code barre qui rassemble l'intégralité des données patronymiques du patient

*NB : En cas d'absence d'étiquette, renseigner pour le patient : son nom de famille (appelé aussi nom de naissance), son premier prénom d'état civil, sa date de naissance et son sexe.*

*NB : Etiquetage des tubes vacutainer :*



	<i>Laboratoire</i>	Date d'application : <b>2014-09-04</b>
	<b>ENREGISTREMENT</b>	
	<b>Le prelevement</b>	Version : <b>1</b>
		Page(s) : <b>3/6</b>
Thématique : <i>Activité Médico-Technique</i>		Réf : <b>TEC-LABO-PRA-EN-043</b>

### **2.3. Identification du préleveur**


Le préleveur indiquera sur le bon de demande d'examen (ou sur l'ordonnance) , au moment du prélèvement :

- *son nom, son prénom et sa qualité professionnelle.*
- *la date et l'heure de prélèvement.*
- *les informations pertinentes (DDR, traitement...)*

***Une vérification de la conformité de l'identification des prélèvements est réalisée dès la réception des prélèvements au laboratoire selon une procédure écrite. Toute anomalie détectée à ce niveau fait l'objet d'une non-conformité et le laboratoire se réserve le droit de refuser un prélèvement selon les critères définis.***

## **3. HYGIENE ET SECURITE**

- Se laver les mains **avant et après** chaque prélèvement (cf. recommandations institutionnelles).
- **Le port de gants doit être systématique.**
- Déposer immédiatement après usage les objets piquants ou tranchants dans des conteneurs adaptés,
- **Éliminer les déchets à risque** selon les procédures en vigueur (cf. recommandations institutionnelles).

	Laboratoire	Date d'application : <b>2014-09-04</b>
	ENREGISTREMENT	Version : 1
	<b>Le prelevement</b>	Page(s) : 4/6
	Thématique : <i>Activité Médico-Technique</i>	Réf : <b>TEC-LABO-PRA-EN-043</b>


## 4. LE PRELEVEMENT

### 4.1. Le prélèvement de sang veineux



Toutes les conditions de prélèvements (aseptie, ordre des tubes...) sont disponibles dans le document : SMI-LABO-MO-002-Recommandations sur le prélèvement de sang veineux chez l'adulte disponible sur le manuel de prélèvement (sur la [page d'accueil](#)).


#### 4.1.1. Ordre de prélèvement des tubes vacutainer®

 <b>RECOMMANDATIONS ORDRE DE PRELEVEMENT DES TUBES BD VACUTAINER</b> 			
Prélèvement avec une aiguille Vacutainer®	Prélèvement avec une unité de prélèvement	Prélèvement avec une unité de prélèvement	Prélèvement avec une unité de prélèvement
			
<b>1ère position</b>			
	 Tube de purge*		
<b>2ème position</b>			
			
<b>3ème position</b>			
			
<b>4ème position</b>			
			
<b>5ème position</b>			
			
<b>AUTRES TUBES AVEC ADDITIFS</b>			
citrate pour V.S., fluorure, oxalate, iodoacétate, ACD, aprotinine ...			 
*Le tube de purge ne doit être utilisé qu'avec une unité de prélèvement dans le cas où il y a un tube hémostase à prélever.			







	<i>Laboratoire</i>	Date d'application : <b>2014-09-04</b>
	<b>ENREGISTREMENT</b>	
	<b>Le prelevement</b>	Version : <b>1</b>
		Page(s) : <b>5/6</b>
Thématique : <i>Activité Médico-Technique</i>		Réf : <b>TEC-LABO-PRA-EN-043</b>

#### 4.1.2. Examens à faire à jeun ou suivant un rythme circadien

<b>EXAMEN A FAIRE A JEUN</b>	
	<p>GLYCEMIE + Hyperglycémies provoquées, hypoglycémie insulinique, Insuline...</p> <p>METABOLISME PHOSPHOCALCIQUE : Calcium ionisé, Phosphore minéral, Parathormone</p> <p>EXPLORATION D'UNE ANOMALIE LIPIDIQUE : Cholestérol, HDL, LDL, triglycérides, apolipoprotéines</p> <p>GASTRINE</p> <p>CROSS-LAPS (ou CTX) (avant 9h)</p> <p>CRYOGLOBULINE</p> <p>TESTS DYNAMIQUES :</p> <p>Test au Synacthène immédiat, test au D'XYLOSE, test au LH - RH, test à la TRH, test au GLUCAGON...</p>
<b>RYTHME CIRCADIEN, HEURES PARTICULIERES DE PRELEVEMENT</b>	
	<p>CORTISOL, ACTH : Prélèvement entre 8h et 10h, sauf prescription particulière</p> <p>CTX = CROSS-LAPS : Avant 9h, jeûne stricte</p>

	<i>Laboratoire</i>	Date d'application : <b>2014-09-04</b>
	<b>ENREGISTREMENT</b>	
	<b>Le prelevement</b>	Version : <b>1</b>
	Thématique : <i>Activité Médico-Technique</i>	Page(s) : <b>6/6</b>
		Réf : <b>TEC-LABO-PRA-EN-043</b>

### 4.1.3. Tubes Vacutainer® disponibles et additifs correspondants

Type de tubes	Code	Additifs présents	Exemples d'utilisation
	<b>9NC</b>	Citrate (anticoagulant)	Hémostase (sur plasma) Dosage des plaquettes en 2ème intention si agrégats plaquettaire sur tube K2E (sur sang total)...
	<b>K2E</b>	EDTA K2 (anticoagulant)	NFS Recherche de parasite sanguin (paludisme...) Vitesse de sédimentation Charge virale HIV...
	<b>SST</b>	Activateur de coagulation + gel séparateur	Chimie Sérologie ....
	<b>CAT</b> <i>Clot Activator Tub</i>	Activateur de coagulation (silice pulvérisée sur les parois du tube)	Dosage de carbamazépine, phénytoïne...
	<b>LH</b>	Héparinate de Lithium (anticoagulant)	Dosage de monoxyde de carbone, de potassium sur plasma (si thrombocytose)...
	<b>ACD-B</b>	Acide citrique, dextrose	Reservé à certaines analyses spécialisées

### 4.2. Le prélèvement de gaz du sang

Toutes les conditions de prélèvements des prélèvements de gaz du sang sont disponibles dans les documents institutionnels suivants :

[SMI-LABO-MO-003-Prélèvement artériel en seringue pour Gaz du sang](#)

[SMI-LABO-MO-001-Prélèvement en capillaire pour Gaz Du Sang](#)

### 4.3. Autres prélèvements (microbiologiques, etc...)

D'autres recommandations pour les prélèvements sont disponibles dans le manuel de prélèvement pour chaque examen le nécessitant (ex : prélèvement de liquide céphalo-rachidien, etc...).